

Faire un stage à l'étranger, c'est possible !

Ceci vous concerne si vous êtes en classe de 1^{ère} STAV, 2^{nde} pro, 1^{ère} bac pro ou en 1^{ère} année de BTS ACSE, PA ou GF.

Vos prédécesseurs l'ont déjà fait, Europe, Afrique, Amérique... le monde est vaste et vous attend.

Que devez-vous faire ?

L'établissement vous aide dans votre projet mais celui-ci reste une démarche individuelle. Vous devez vous y prendre assez tôt, c'est-à-dire dès le premier trimestre (novembre peut déjà être pour certaines destination un objectif).

1 - Obtenir l'aval de l'équipe pédagogique

Renseignez-vous auprès de vos professeurs (professeur coordinateur, responsable des stages, enseignants techniques...) sur les conditions et possibilités par rapport aux objectifs de formation, surtout pour les stages à caractère diplômant (STAV, PA, GF). Ce sont vos premiers interlocuteurs.

2 - Préciser vos attentes

Rédigez une lettre de motivation (dans les deux langues), en rappelant tout d'abord qui vous êtes et le cadre de votre formation, puis en expliquant :

- Quels sont vos objectifs et attentes pour ce stage ?
- Quel en sera le thème ? Sur quelle période et quelle durée ?
- Quelles sont vos préférences en termes de destination ? Pourquoi ?

Rédigez un CV dans les deux langues (au format des pays concernés).

On veillera à donner des éléments qui éclairent vos diverses expériences (ex : décliner les tâches réalisées en stage comme la traite, soins vétérinaires, conduite d'engin de tel type...), car ce sont les compétences qui témoignent de l'intérêt que vous pouvez avoir pour un maître de stage.

L'évocation des hobbies et activités personnelles peuvent prendre tout leur sens dans un CV, permettant d'indiquer une qualité personnelle ou un trait de caractère. *Par exemple mentionner être pompier volontaire témoignera de capacités d'empathie, de travail en équipe, de suivi de procédures etc.*

3 - Rechercher un maître de stage

Vous pouvez contacter le correspondant coopération internationale de l'établissement qui vous guidera dans vos recherches et dossiers (François ARMBRUSTER assure une permanence en salle C 109 les lundis de 17h30 à 19h00).

Cependant il n'a pas un catalogue mondial de tout ce qui existe et vous avez aussi tout intérêt à faire des recherches de votre côté. Venez en discuter de vive voix avec lui pour mettre en place des stratégies.

On vérifiera également [le niveau de vigilance](#) du pays d'accueil.

4 - Les formalités

Constituer un dossier pour pouvoir partir dans le cadre des études vous oblige à respecter certaines formalités. François ARMBRUSTER (enseignant) et Carole SCHWING (secrétariat stages) sont là pour vous aider dans cette démarche.

4.1 - La Convention de stage adaptée

C'est une étape clé de la démarche. Vous ne pouvez partir sans avoir une convention (qui peut être différente du modèle que vous connaissez) signée en bonne et due forme.

4.2 – Conformités avec le(s) Ministère(s)

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt émet chaque année une circulaire (février-mars) qui ajuste les modalités pour les départs à l'étranger et décline les documents obligatoires pour pouvoir partir, comme :

- L'engagement du partenaire (dit annexe 2)
- L'autorisation de départ (dit annexe 3)
- Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs...

4.3 - Visa, permis de travail...

Dans certains pays (USA, Canada – dont Québec ! Australie, Nouvelle Zélande...), la notion de stage n'existe pas. Il faut donc souvent obtenir un visa de travail avant de partir. Ce document ne s'obtient qu'après un certain nombre de démarches administratives, parfois fastidieuses. *Par exemple pour le Canada, vous devez être majeur et votre dossier doit être prêt fin janvier pour un départ en juin !*

4.4 - Les assurances (selon pays et cas de figure)

Si l'établissement contracte une assurance, elle ne couvre que les dommages liés aux activités du stage. Vous devez donc être couvert personnellement par rapport :

- à la sécurité sociale (carte d'assuré avec précision sur l'extension pays. Voir aussi les formulaires éventuels à emporter),
- à la responsabilité civile (extension de l'assurance familiale ou d'habitation ou ...)
- et au rapatriement (complémentaire, ou carte bancaire, ...).

Certains formulaires existent (Europe, Canada...) et vous devrez les emporter avec vous ou en faire des demandes officielles.

Par exemple pour les étudiants liés à la SMEREB en traitements des soins : [Pack Europe ou Pack Monde Informations générales pour les séjours en Union européenne.](#)

4.5 – Savoir où vous êtes et quand

Les conditions de sécurité se durcissent, il convient de mettre toutes les chances de son côté pour faire face aux aléas sécuritaires (d'origines naturelles ou humaines). Deux types de démarches sont à faire :

- s'enregistrer auprès du Ministère des Affaires étrangères avant de partir avec la procédure dite [Ariane](#). C'est une démarche individuelle, que nous conseillons également pour les déplacements privés.
- informer, par le biais de Monsieur ARMBRUSTER, le réseau de la DGER concerné (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture), le consulat du pays d'accueil au besoin ou une personne sur place.

L'établissement, les Ministères compétents ou l'autorité académique se réservent le droit de bloquer un départ en dernière minute selon les circonstances du moment.

5 - Se préparer à la rencontre interculturelle

Des stages de préparation au départ, sur la rencontre mais également sur la connaissance des pays et sur les aspects pratiques, sont organisés par les réseaux de la DGER ou dans le cadre de regroupements d'Établissements de Bourgogne-Franche-Comté. Cette préparation est indispensable pour la réussite de votre stage et vient en complément d'une préparation linguistique (si nécessaire).

Certains financeurs de bourses exigent d'ailleurs une telle préparation (telle l'agence européenne), vous devrez réaliser un tel séminaire en relation avec le [Consortium ERASMUS+ BFC](#) ou [France Européa](#).

Consultez également le [site dédié aux stages à l'étranger de la DGER](#)

6 - Réaliser les dossiers de demande de subvention(s)

Une étape cruciale dans la réalisation du projet et qui demande de la précision et du suivi régulier.

Dans le cadre scolaire :

Des financements sont possibles : Ministère, Conseil régional BFC (bourses [Dynastage étudiants](#) ou [Dynastage Lycéen](#)) ou Europe (lycéens pour le moment).

Cette étape est simplifiée si les étapes précédentes sont terminées.

Plusieurs programmes sont possibles en fonction de vos objectifs, de votre âge, de votre filière...

Par exemple :

Avant le BAC :

- Stages pendant une 2^{nde} pro, 1^{ère} BacPro ou 1^{ère} Bac STAV
- grâce au programme européen ERASMUS+ (2 bourses cette année pour le Lycée)

Après le BAC :

- Stages pendant un BTS ou une licence Pro
- possibilités d'études en Europe (Bac + 1 minimum) grâce au programme ERASMUS+

Petite synthèse des financements possibles

Les 3 principales sont plus ou moins cumulables.

Organisme	Conditions	Durées
Ministère de l'Agriculture (DGER)	Pas de critères sociaux à ce jour. Ouvert à tous les apprenants. Subvention accordée ou pas au cas par cas par les DRAAF	28 jours consécutifs minimum
Conseil régional BFC (Dynastage lycéen ou Dynastage étudiant)	Sur critères sociaux (Quotient Familial < 25 830€) une seule fois par cycle de formation. Lieu du stage à au moins 150 km du lycée ou résidence Une somme par semaine plus ou moins réduite si d'autres financeurs. Dossier en ligne 80% de la subvention versée avant le départ, 20% au retour si dossier finalisé (bilan, attestations)	2 semaines minimum
Union Européenne Lycéens Erasmus+	Sans critères sociaux Forfait	Négocié entre les établissements du Consortium
Union Européenne Étudiants Erasmus+	<i>pas encore possible à ce jour pour nous</i>	
Comités d'entreprises des familles	Se renseigner auprès de son CE	
Communes et autres collectivités	Se renseigner auprès d'elles	

Après un diplôme (Bac minimum) :

- programme ERASMUS+ qui concerne 31 pays d'Europe (Union européenne + 4 autres pays) par pour les étudiants cette année.

- programme [Eurodyssée](#) qui concerne 12 pays de l'Union Européenne pour des stages de 3 à 7 mois

Ces stages sont rémunérés et donnent une première expérience professionnelle valorisante lors de la recherche d'emploi.

- Stage préparatoire à l'installation cf. [SESAME](#) (attention, les modalités ont changées depuis peu)

Hors cadre scolaire :

- possibilité de bourses [Zellidja](#) pour un voyage individuel à thème de 4 semaines minimum. Destiné au 16-20 ans, ce stage peut être effectué dans les DOM-TOM.

- Programme [Stage Monde du Conseil régional BFC](#)

Afin d'accompagner au mieux les jeunes récemment diplômés de votre établissement, vous pouvez leur indiquer que la Région Bourgogne-Franche-Comté leur propose le dispositif Stages Monde pour favoriser leur insertion professionnelle.

Ce programme permet aux jeunes diplômés, inscrits à Pôle Emploi Franche-Comté, de 18 à 30 ans, d'effectuer **stage professionnel de 3 à 5 mois dans le monde entier**, en cohérence avec leur parcours de formation et leur projet professionnel.

Pour plus d'info, voir votre correspondant de coop inter (F. ARMBRUSTER)

Consultez également le site dédié aux [stages à l'étranger de la DGER](#)

ou le *flipbook* de la région Franche comté sur la [mobilité internationale](#)

ou les [relais de l'Éducation nationale](#).

7 - Réaliser le stage

Outre les activités directement liées au stage, il faut aussi préparer des éléments pour témoigner de votre expérience.

Donc sur place penser à :

- prendre quelques photographies-films en lien avec le travail du stage
- prendre quelques photographies-films en lien avec l'accueil, les lieux de vie, voyage(s), trajets...
- prendre des photographies-films de votre lieu de couchage, de vos repas, des sanitaires, des emballages de nourriture etc. (pour montrer et illustrer...)
- poser plein de questions aux personnes que vous côtoyez (façon de vivre, qu'est-ce qu'ils trouvent de bizarre par rapport à vous, comment voient-ils la France etc...) Photos, films (site lycée)

Ces divers documents, outre vos usages personnels, serviront aux restitutions, à l'enrichissement du site internet du lycée etc.

Et juste avant de repartir, quand le cœur est gros, il reste encore au moins une tâche administrative : faire signer et ramener son attestation de stage (annexe 4 attestations de stage).

8 - Le retour et après

Une belle expérience enrichissante sur laquelle il faut poursuivre administrativement d'un côté et faire fructifier de l'autre.

Ce n'est donc pas terminé.

Si vous avez eu des subventions, des autorisations, le soutien de l'équipe pédagogique... c'est que vos prédécesseurs ont su valoriser leur travail. Il vous faut également en rendre compte.

- au Correspondant CoopInter (François ARMBRUSTER) avec un débriefing
- à l'équipe pédagogique, aux futurs stagiaires et aux partenaires locaux (vous devrez réaliser une restitution présentée à l'amphithéâtre en septembre et enrichir le site internet du lycée).
- aux examinateurs en cas de stage diplômant

- aux financeurs (finaliser les dossiers de subvention, remerciements si besoin...)

... Et bien sûr aux personnes que vous avez rencontrées là-bas. Au minimum des remerciements, et les photos promises à l'époque sur place.

9 - Au-delà du souvenir, quel engagement ?

Cette chance que vous avez eue doit aussi vous interroger sur votre citoyenneté au travers de diverses questions comme : « et maintenant que j'ai vu, que je sais, que... » comment puis-je réagir ? Qu'est-ce que j'ai envie de faire ? Pour qui, pour quoi ? Serez-vous un futur maître de stage pour un étudiant étranger ?